

Groupe Communautaire Scolaire « Nicolas François NOIREL »

Impasse de Lorraine
54114 JEANDELAINCOURT

PLAN MERCREDI



Porteur du projet : SIS DE LA SEILLE	
Nom et prénom de l'él <u>u</u> de référence	Jean Claude CRESPIY
Fonction	Président
Adresse	Impasse de Lorraine 54114 JEANDELAINCOURT
Téléphone	03.83.23.43.57 06.20.42.64.92
Adresse électronique	sis.seille@yahoo.fr

Le SIS de la Seille souhaite inscrire son Plan Mercredi dans la démarche globale de son Projet Educatif Territorial 2024/2027.

Afin de construire son renouvellement de PEDT, le SIS de la Seille a engagé, un important travail de concertation avec tous les partenaires et acteurs de la communauté éducative (parents d'élèves, directeurs d'animation, directeurs d'école, enseignants, structures sportives et culturelles etc.). Cela a permis de relever :

- une satisfaction des familles :
 - par rapport aux activités organisées pendant les temps périscolaires
- l'importance de développer une meilleure articulation :
 - des temps (scolaire/périscolaire)
 - des transitions (SIS/Education nationale)
 - des passages de vie (petite enfance/enfance/adolescence)
 - des environnements (familiaux/sociaux/culturels)
- des réflexions spécifiques à poursuivre concernant :
 - l'accueil et de la prise en compte des élèves en situation de handicap
 - le renforcement de la cohésion de l'ensemble des acteurs
 - le développement du partage de bonnes pratiques

Cela a permis de rassembler l'ensemble des partenaires autour d'un projet commun portant des valeurs communes que sont : la réussite éducative de tous, l'accueil des enfants porteurs de handicap, l'épanouissement personnel et l'estime de soi, la citoyenneté, la laïcité, la solidarité, etc.

La mise en œuvre d'une organisation du temps scolaire sur 4 jours ayant un impact sur la semaine des enfants, un des ateliers de construction du PEDT, auquel était invitée la communauté éducative, a porté spécifiquement sur la thématique de la journée du mercredi (cf. Annexe).

1- Les objectifs visés

Axe 1 - La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant

Le SIS de la Seille s'efforce de mobiliser toutes les ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative entre d'une part, les projets de l'école et d'autre part, les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire et ainsi d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent de qualité. C'est pourquoi l'un des objectifs principal est de structurer, formaliser et créer une continuité entre le travail éducatif réalisé au sein de l'école et « à côté » de l'école, c'est-à-dire dans les associations sportives et culturelles et au sein des familles. En outre, il est important de tenir compte des spécificités et des besoins de chaque enfant, afin de permettre à chacun d'évoluer, de jouer, d'apprendre, de découvrir, de rencontrer, d'expérimenter pendant les différents moments de sa journée et de sa semaine qui doivent être éducatifs et cohérents avec le temps scolaire.

a) Mettre en cohérence les projets d'école et les projets pédagogiques de l'accueil de loisirs

Le SIS de la Seille va mettre en place des actions de partenariats et de complémentarités telles que :

- Systématiser la présence de la directrice du périscolaire aux Conseils d'école ;
- Soutenir et encourager la présentation des projets d'école aux équipes d'animation ainsi que la présentation des projets pédagogiques aux équipes enseignantes ;
- Développer le travail partenarial avec l'Education nationale dans le cadre d'axes spécifiques autour du Projet Educatif Territorial ;
- Faciliter les liens et les rencontres au travers d'activités entre niveau primaire et collège dans le cadre du cycle 3;
- Porter une réflexion autour de l'élaboration de chartes : charte d'occupation des locaux – charte définissant les responsabilités de chacun, lors des temps de transition entre temps scolaire et périscolaire – charte des temps périscolaires.

b) Décliner des parcours éducatifs sur les temps scolaires et périscolaires

Le SIS de la Seille va proposer des thématiques pour la mise en place de projets communs sur les temps scolaires et périscolaires. Il s'agira de développer un travail partenarial avec l'Education nationale afin de renforcer la cohérence et la complémentarité entre les actions proposées par les services périscolaires sur le temps scolaire et les attendus des programmes scolaires dans la mise en place des parcours Citoyenneté, Santé et d'Education Artistique et Culturelle. L'objectif sera de permettre aux enfants de faire davantage de lien entre les contenus scolaires et les sensibilisations pratiques proposées par les services périscolaires, afin qu'ils puissent y mettre du sens dans une logique de progression.

Dans le cadre de groupes de travail, des thématiques prioritaires ont été définies en partenariat avec l'Education nationale :

- **parcours citoyenneté :**
 - L'éco-citoyenneté : travail sur le tri et la réduction des déchets, le gaspillage alimentaire
 - Vivre ensemble (estime de soi, égalité fille-garçons, respect des différences, empathie...)
- **parcours éducation artistique et culturelle :**
 - Le patrimoine local
- **parcours éducation à la santé :**
 - Hygiène et équilibre alimentaire, avec un axe renforcé sur l'activité physique pour les élémentaires

Le SIS de la Seille souhaite développer l'articulation avec l'Education nationale en travaillant sur la cohérence entre les activités périscolaires et les enseignements scolaires. L'objectif sera de créer une complémentarité entre les projets d'école et ceux du périscolaire, ainsi le mercredi des activités pourront portées sur des thématiques qui ont été abordées dans la semaine.

c) Permettre une collaboration équipe enseignante/équipe d'animation

Il y a la volonté de poursuivre et renforcer cette collaboration par :

- La mise en place des temps d'échanges quotidiens entre la directrice de l'école et la directrice du périscolaire, afin de faciliter les transitions entre les temps scolaires et les temps périscolaires ;
- La sanctuarisation des temps d'échanges entre les équipes enseignantes et des équipes d'animation, afin de favoriser une collaboration de qualité. Ces rencontres permettront de faciliter les échanges et les projets communs ;
- L'organisation des groupes de travail annuels sur des thématiques communes entre l'Education nationale, le SIS, les associations, etc.

d) Intégrer les équipes enseignantes et d'animation aux différentes instances de pilotage du Projet Educatif Territorial

Les directrices d'école et de périscolaire participent aux :

- comité de suivi du PEDT
- ateliers de construction du PEDT
- réunions et groupes de travail organisés en fonction des thématiques (pause méridienne, classes d'environnement, etc.)

Axe 2 : l'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)

Le SIS de la Seille s'efforce de donner à chaque famille et chaque enfant tous les moyens nécessaires à une réussite éducative et scolaire. Cela implique de bâtir un projet pour l'ensemble des enfants tout en tenant compte de chacun d'entre eux. Cette ambition se traduit dans l'action au quotidien des intervenants sur l'ensemble des temps périscolaires, et peut nécessiter également des modalités d'action spécifiques pour les enfants ayant des fragilités ou difficultés.

a) Permettre l'inclusion des enfants en situation de handicap

Le SIS de la Seille accueille sur les temps périscolaires (Accueil du matin, pause méridienne, Accueil du soir) :

- Aucun enfant en situation de handicap et diagnostiqués par la MDPH
- Quelques enfants ayant un PAI, certains demandent une vigilance accrue de la part des animateurs (allergies, diabète, etc.)
- Une dizaine d'enfants en « situation difficile » (non reconnus handicapés le plus souvent ayant des problèmes de comportement demandant une prise en charge renforcée par les animateurs).

Un référent handicap sur les temps périscolaires pourra être nommé si besoin et pourra engager un travail de diagnostic, en partenariat avec la directrice du périscolaire, avec pour objectif de réaliser un état des lieux de l'accueil des enfants en situation de handicap.

Différentes actions seront éventuellement menées en partenariat étroit avec les services de la Petite Enfance :

- Assurer une continuité dans le parcours de vie des enfants en situation de handicap, en développant un partenariat avec les acteurs de la petite enfance et de la jeunesse ;
- Elaborer un protocole d'accueil des enfants en situation de handicap : organiser des rendez-vous avec les familles, le référent handicap, la directrice du périscolaire ;
- Organiser des rencontres avec des professionnels de santé en fonction des problématiques pour la directrice du périscolaire et les animateurs (sensibilisations de l'autisme) ;
- Augmenter les compétences de la directrice du périscolaire et des animateurs via des formations.

b) Développer la mixité sociale

Le SIS de la Seille propose une tarification des prestations périscolaires différenciées et déterminées selon le quotient familiale.

c) Mettre en place une politique d'information des familles

Le SIS de la Seille met à la disposition des familles des informations concernant le temps périscolaire sur le site du SIS, sur les réseaux sociaux des communes membres du regroupement : tract des activités périscolaires proposées, le règlement intérieur des temps périscolaires.

Des réunions régulières (environ chaque trimestre avant les Conseils d'école) ont lieu entre la directrice du périscolaire, les élus et la directrice de l'école. Ces réunions permettent d'échanger sur les différentes prestations périscolaires.

D'autres actions destinées à informer les familles vont se mettre en place :

- Généraliser la réalisation de livrets annonçant les activités proposées le mercredi ;
- Organiser des manifestations, rencontres et expositions ;
- Mettre en place des temps d'échanges, formels et informels, entre les parents et les animateurs.

Axe 3 : Mettre en valeur la richesse du territoire

Le SIS de la Seille souhaite poursuivre, enrichir et diversifier son offre d'activités périscolaires grâce à son partenariat avec des associations, à l'utilisation de ses équipements culturels et sportifs, à la visite de son patrimoine historique et de ses sites naturels présents sur le territoire (Etang, Mont St Jean, etc....).

Le SIS de la Seille mène également une politique sportive ambitieuse en soutenant les associations et les initiations à travers l'école des sports.

a) Permettre la découverte du territoire, des institutions, de l'environnement naturel, du patrimoine historique et culturel :

Tout au long de l'année les services du périscolaire pourront proposer des sorties ayant pour objectif de découvrir le territoire des 5 communes. Dans le cadre du parcours citoyen, des visites de mairie seront organisées, ainsi que des visites de sites naturels (fermes pédagogiques).

b) Construire des partenariats avec les établissements culturels, les associations d'éducation populaire, sportives et culturelles

Le SIS de la Seille souhaite mettre en place un partenariat avec les associations.

L'objectif est de permettre à chaque enfant d'accéder à des activités culturelles et sportives. C'est pourquoi les établissements sportifs et culturels des 5 communes seront des partenaires privilégiés. La journée du mercredi, les enfants auront accès à la bibliothèque, au complexe sportif, au city stade, à des terrains extérieurs.

c) Impliquer les habitants dans les projets pédagogiques

L'avis des familles et des différents partenaires sur les activités et projets proposés seront recueillis notamment par le biais du comité de suivi du PEDT, d'ateliers thématiques, de questionnaires le cas échéant et de divers temps d'échanges.

Axe 4 : Le développement d'activités éducatives de qualité

Le SIS de la Seille poursuit sa politique éducative permettant à chaque enfant d'accéder à des initiations culturelles, sportives, scientifiques, techniques et artistiques

a) Construire des activités dans une logique de loisirs et de découverte et relèvent de thématiques diversifiées (culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes et sportives).

Le SIS de la Seille a recruté pour les services périscolaires du personnel formé et qualifié dans les domaines de l'animation, du sport et de la culture. A ce jour, le SIS de la Seille compte 1 directrice du périscolaire, 8 animateurs. Nous faisons appel régulièrement à des intervenants extérieurs pouvant effectuer des activités sur le mercredi.

L'objectif de la journée du mercredi est de permettre aux enfants d'accéder à des activités de qualité répondant à leurs besoins. Ce temps développe également l'apprentissage de nouvelles compétences au cours des activités ou ateliers proposés.

Des réunions de préparation auront lieu chaque quinzaine entre les équipes d'animation et sont spécifiques à l'organisation de la journée du mercredi (formats, activités...). Des réunions d'échanges de compétences auront lieu deux fois dans l'année, permettant aux animateurs de se former sur des techniques spécifiques et ce afin de proposer des activités de qualité sur l'ensemble des structures.

- b) Les activités sont au service du projet et s'inscrivent dans la durée en harmonie avec les autres temps de la journée de l'enfant (accueil, repas, vie collective, temps libres, transitions, etc...) elles sont élaborées en relation avec le socle commun de la culture, des compétences et des connaissances.

L'évaluation des précédents PEDT a également mis en exergue l'importance d'avoir une pause méridienne de qualité et coordonnée entre les différents acteurs. Il est apparu comme un sujet primordial dans le renouvellement de ce PEDT requérant un travail en atelier. En effet, Il s'agit d'un temps au cours duquel des professionnels, aux compétences et missions diverses, agents de restauration, ATSEM, animateurs, composent l'équipe éducative au service de l'enfant. L'objectif étant de faire en sorte que ce temps permette le développement de l'aspect éducatif des enfants en les accompagnant vers plus d'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne et en les sensibilisant à la découverte du goût (par exemple le mercredi les animateurs mangent à table avec les enfants), en leur proposant des activités et des ateliers et en les sensibilisant à une démarche éco-responsable.

Le SIS de la Seille souhaite proposer des activités riches, variées et ponctuées de sorties éducatives dans le cadre des projets d'animations avec des thématiques qui se déclineront en cycle d'activités, autour de thématiques sportives, culturelles, citoyennes et scientifiques.

C'est pourquoi des groupes de travail, en présence des élus du SIS, de la communauté éducative, des associations et des parents d'élèves, vont être organisées dans un objectif de coordination des différentes activités.

- c) La participation aux activités est fondée sur le principe de libre choix de l'enfant, selon ses aspirations, ses attentes et ses besoins, exprimés par sa famille.

Le SIS de la Seille attache déjà une grande importance à l'organisation de la journée des enfants en fonction de leurs rythmes, de leurs besoins et de leurs attentes. Des propositions et actions allant dans ce sens vont être alors développées :

- Proposer des temps d'animation différenciés pendant les temps périscolaires (alternance entre temps tonique et temps plus calme) ;
- Adapter les contenus, les méthodes, les locaux aux besoins de tous les enfants ;
- Favoriser l'émergence d'un programme d'activités variées afin de permettre aux enfants de choisir en fonction de leurs envies ;
- Proposer des espaces d'activités (BCD, jeux de construction, etc.) permettant aux enfants d'aller et venir ;
- Proposer des temps libres, de repos, des temps de jeu pour que les enfants aient un moment à eux ;
- Développer la proposition d'ateliers permettant aux enfants de s'initier ou de découvrir des pratiques sportives, culturelles, scientifiques, techniques ou artistiques ;

Dans son nouveau PEDT, le SIS de la Seille souhaite poursuivre le développement d'actions allant dans ce sens et ainsi :

- Développer la réflexion concernant les activités proposées aux enfants en développant des conseils d'enfants ;
- Mettre en place une animation participative permettant d'inclure l'enfant dans le choix des activités proposées ;
- Permettre à l'enfant d'avoir des temps de concertation ;
- Etablir des questionnaires et réaliser des entretiens ;
- Sanctuariser des ateliers éducatifs et groupes de travail avec les parents, les enseignants, les associations, afin de construire des parcours.

d) Les activités sont plus souvent organisées en cycle, dans une logique de parcours, de manière à respecter une certaine progressivité pédagogique et aboutissent régulièrement à une réalisation finale selon la nature de l'activité (spectacle, objet, jeu, livre, tournoi, œuvre artistique, etc.).

Une attention particulière sera portée pour finaliser les cycles d'activités par un temps fort (portes ouvertes, spectacles, expositions) de restitution à la fois valorisant pour les enfants, les familles, les acteurs et partenaires du territoire.

2- Evaluation

Tout au long de la mise en œuvre du PEDT/Plan Mercredi celui-ci :

- Sera décliner en fiches actions avec mise en place d'indicateurs d'évaluation, pour que chaque acteur se l'approprie
- Fera l'objet d'une évaluation :
 - chaque année dans l'objectif de l'enrichir et de l'ajuster en fonction des observations et constats formulés lors des différentes concertations organisées pendant sa phase de mise en œuvre, et à l'occasion des travaux du comité de suivi
 - sur sa pertinence, son efficacité, son impact et son efficience permettant de vérifier si les objectifs opérationnels et stratégiques visés sont atteints (à l'aide d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs).

Annexe

Synthèse des actions proposées au périscolaire du mercredi

La composition des ateliers thématiques : Education nationale (enseignants, directrice), les représentants des parents d'élèves, les élus du SIS de la Seille, la directrice du périscolaire et les partenaires extérieurs

Axes	Objectifs	Description des actions
mettre en place un projet structuré pour la journée du mercredi	réfléchir à une nouvelle organisation de la journée du mercredi	mettre en place des projets sur une journée complète d'animation et intégrer des activités dès le matin
		proposer des activités adaptées au rythme de l'enfant sur une journée entière - prise en compte du bien-être physique et affectif des enfants
		organiser des réunions de préparation d'1h30 chaque quinzaine entre les équipes d'animation et sont spécifiques à l'organisation de la journée du mercredi (formats, activités...)
		mettre en place des réunions de bonnes pratiques
	permettre aux enfants de s'approprier cette journée	avoir une réflexion spécifique sur les activités proposées aux enfants
		mettre en place une animation participative pour déterminer les activités souhaitées par les enfants
assurer une continuité éducative	permettre une complémentarité du projet d'école et du projet priscolaire	faire en sorte que les animateurs soient polyvalents et développer leur présence aussi bien avec les élèves de maternelle que d'élémentaire
		faciliter les transitions proposées des activités communes CP/GS sur la journée du mercredi
		possibilité de faire des activités le mercredi sur des thématiques qui ont été étudiés dans la semaine

améliorer l'information et les échanges avec les parents pour permettre une co-éducation	répondre aux besoins des familles suresnoises	possibilité d'inscrire les enfants à la journée ou à la 1/2 journée
	généraliser les outils de communication	généraliser la mise en place de livrets qui communiquent sur les activités proposées le mercredi permettant à l'enfant de se projeter
permettre l'accueil de tous les enfants	améliorer l'accueil des enfants porteurs de handicap	préparer en amont l'accueil entre les équipes d'animation et les familles
		développer des modules de formation à destination des animateurs
		développer le rôle de compagnonnage à destination des enfants porteurs de handicap